

GRAND REPORTAGE · INNOVATION SOCIALE · SOLIDARITÉ · ALSACE

Quand une institution centenaire change de regard

L'UDAF du Haut-Rhin fête ses 80 ans. Dans son projet institutionnel, une phrase discrète ouvre une perspective inattendue. Et derrière cette phrase, trois signaux convergents qui dessinent quelque chose de nouveau.

23 août 2026 Grand public CC0

Il y a des phrases dans les projets institutionnels que personne ne lit vraiment. Celle-ci méritait qu'on s'y arrête. L'UDAF du Haut-Rhin, en fêtant ses 80 ans, vient d'inscrire dans son projet officiel une idée que les grands corps n'ont jamais su formuler.

Juin 2026. L'Union Départementale des Associations Familiales du Haut-Rhin publie, à l'occasion de son quatre-vingtième anniversaire, un nouveau projet institutionnel. Ce genre de document accompagne ordinairement les célébrations associatives — il dit l'histoire, affirme les valeurs, trace quelques perspectives. On le lit en diagonale, on applaudit, on passe à autre chose.

Cette fois, une phrase arrête.

L'UDAF 68 évoque, parmi ses axes de réflexion, le concept de **"famille sociale étendue"** — un réseau de solidarité organisé autour de la personne vulnérable, constitué non seulement de proches et de famille au sens traditionnel, mais de toutes les personnes physiques qui choisissent d'être présentes durablement. Et elle cite explicitement une idée encore plus précise : le **Mandat de Protection de Tous les Temps**.

Pour qui connaît le paysage des associations familiales françaises, c'est une nouveauté remarquable. L'UNAF et son réseau de 117 UDAF départementales représentent les familles depuis 1945. Leurs missions historiques — représentation, protection juridique, aide sociale

— sont bien connues. Mais inscrire dans un projet institutionnel officiel une notion qui remet en cause la logique dominante de la prise en charge ? C'est autre chose.

Une institution de 80 ans qui change de regard — ce n'est pas anodin. C'est un signal.

La question que les parents posent la nuit

Pour comprendre pourquoi cette phrase est importante, il faut comprendre d'où elle vient. Non pas d'un cabinet de conseil, ni d'une commande ministérielle. Elle vient d'une question que des milliers de parents formulent dans l'obscurité, quand ils ne dorment pas.

Lorsque je ne pourrai plus assurer moi-même cette vigilance quotidienne — qui sera là pour lui ?

Cette question — la question de l'après, de la continuité humaine quand les parents disparaissent ou s'épuisent — est la question fondatrice de la réflexion que l'UDAF 68 a choisi d'intégrer dans son projet. Elle n'est pas neuve. Mais elle n'avait jamais encore trouvé de réponse institutionnelle satisfaisante.

Les réponses existantes — tutelle, curatelle, mandataire judiciaire, établissement spécialisé — organisent la prise de décision, la protection juridique, l'accompagnement professionnel. Elles n'organisent pas la connaissance intime. Elles ne garantissent pas que quelqu'un saura, dans vingt ans, ce que cette personne aime, ce qui la fait rire, ce dont elle a peur, ce qui compte pour elle. Elles ne remplacent pas la présence humaine fidèle dans la durée.

C'est précisément ce vide que le concept de famille sociale étendue cherche à nommer — et à commencer à combler.

Un livre pour les 80 ans

L'UDAF 68 n'a pas seulement inscrit cette notion dans un document. Elle l'a accompagnée d'un livre — *La Paix de Tous les Temps* — dont une édition spéciale a été publiée pour ses 80 ans, en juin 2026, avec une préface rédigée spécifiquement pour l'occasion. Cette édition

est disponible sur Amazon. Le livre, proposé par DEDIÇI, laboratoire d'idées citoyen fondé en Alsace en 2017, entre en résonance directe avec la préoccupation de l'association.

C'est dans cette préface que l'UDAF 68 pose la question du parent vieillissant et cite explicitement le Mandat de Protection de Tous les Temps comme voie nouvelle. Le livre invite à penser une solidarité organisée autour de la personne — dans laquelle les familles, les proches, les citoyens, les professionnels, les associations et les institutions peuvent apprendre à coopérer autrement. Il va jusqu'à proposer un **Code de la Solidarité**.

CE QU'EST DEDIÇI

DEDIÇI est un laboratoire d'idées citoyen fondé en Alsace en 2017, fruit d'une réflexion commencée bien avant, nourrie par l'expérience directe de familles confrontées à la vulnérabilité d'un proche. Son corpus — plusieurs centaines d'articles, de livres et de ressources disponibles en accès libre — développe depuis des années une proposition simple et radicale : toute personne vulnérable mérite d'être entourée d'un cercle de personnes physiques qui la connaissent vraiment, la défendent durablement et restent présentes quand les professionnels et les institutions changent.

Ce corpus est disponible sur dedici.org sous licence CC0 — libre d'accès, libre d'utilisation.

Ce que ce livre apporte, au-delà de la réflexion philosophique, c'est un outil concret : le **Mandat de Protection de Tous les Temps** — un cadre qui permet d'organiser la continuité humaine autour d'une personne vulnérable, de préparer les relais, de transmettre la connaissance intime, de nommer des personnes de confiance et de prévoir ce qui se passera quand les parents ne pourront plus.

Ce n'est pas une mesure de protection juridique au sens classique. C'est quelque chose de différent — et de complémentaire. C'est l'organisation du petit toit humain que les grands toits institutionnels ne peuvent pas produire à leur place.

Le troisième signal — une proposition législative

Si le projet institutionnel de l'UDAF 68 et le livre constituent deux signaux, un troisième vient les rejoindre — publié le 12 juillet 2026 sur le site de DEDIÛI.

Il s'appelle *Le droit à une humanité de proximité*. C'est une proposition juridique et politique formelle — avec un dossier, une proposition de résolution parlementaire et un prototype de codification — pour inscrire dans le droit français le droit de toute personne à choisir un cercle de personnes de confiance autour d'elle.

La formulation est précise, ancrée dans les trois piliers républicains.

Liberté — rester l'auteur de sa vie, choisir ses relations de confiance. Égalité — disposer des appuis humains nécessaires pour exercer réellement ses droits. Fraternité — pouvoir compter sur des personnes physiques qui connaissent, écoutent, défendent et s'occupent durablement de la situation.

La proposition distingue ce que le droit peut faire — reconnaître, protéger, soutenir — de ce qu'il ne peut pas faire : décréter l'amour, fabriquer l'affection, produire la fidélité. *Le droit ne crée pas le cercle. Il reconnaît la liberté de la personne de le constituer et d'en demander le respect.*

Elle s'adresse à quatre acteurs : les parlementaires, à qui elle propose d'examiner une résolution ; les juristes et universitaires, à qui elle demande de vérifier et d'enrichir le dossier ; les institutions et collectivités, à qui elle demande d'identifier les pratiques déjà compatibles ; et les associations et citoyens, à qui elle demande de documenter les situations et de soutenir l'ouverture du débat.

Trois signaux qui convergent

Un projet institutionnel d'une UDAF centenaire. Un livre proposé pour ses 80 ans. Une proposition législative publiée un mois plus tard. Ces trois éléments ne sont pas le fruit du hasard. Ils forment un mouvement — discret, patient, construit sur des années de réflexion de terrain.

Ce mouvement dit quelque chose que les grandes réformes sociales n'ont pas encore su dire : **l'amélioration de la solidarité ne passe pas seulement par de nouveaux dispositifs. Elle passe par la reconnaissance de ce qui existe déjà autour de chaque personne vulnérable — et par le soutien de ce qui manque quand cet entourage humain n'existe pas ou s'épuise.**

Ce n'est pas une rupture avec ce qui a été construit. C'est un complément — le complément qui manquait à toutes les réformes depuis vingt ans. Ce n'est pas une critique des professionnels ni des institutions. C'est une invitation à voir ce qu'ils ne peuvent structurellement pas faire — et à organiser ce qui peut le faire à leur côté.

CE QUE L'UDAF 68 OUVRE COMME QUESTION POUR LE RÉSEAU NATIONAL

Le réseau UNAF-UDAF compte 117 associations départementales, présentes dans toute la France. Si d'autres UDAF s'emparaient de cette réflexion — si la question de la famille sociale étendue et du Mandat de Protection de Tous les Temps devenait un axe de travail national — ce serait une transformation silencieuse mais considérable de la façon dont la France pense la protection des personnes vulnérables.

L'initiative de l'UDAF 68 n'est peut-être pas un fait divers alsacien. C'est peut-être le début d'une conversation nationale.

Ce que cela pourrait inspirer

Ce mouvement ne restera significatif que s'il inspire d'autres. Des UDAF dans d'autres départements. Des associations parentales qui cherchent à renouveler leur approche. Des

collectivités territoriales qui cherchent à organiser autrement la solidarité sur leur territoire.
Des parlementaires qui examinent la proposition de résolution.

Il ne demande pas d'attendre une grande loi. Il propose de commencer maintenant — par l'expérimentation locale, par la reconnaissance de ce qui existe, par le soutien de ce qui s'épuise, par l'organisation de ce qui manque.

La question du parent qui ne dort pas — *qui sera là pour lui quand je ne serai plus là ?* — mérite mieux qu'un haussement d'épaules institutionnel. Elle mérite une réponse construite, durable, humaine. Pas une réponse administrée. Une réponse organisée, par des personnes qui choisissent d'être là.

C'est ce que l'UDAF 68, en inscrivant ces mots dans son projet institutionnel, a commencé à dire. Il reste à voir qui les entendra.

TROIS RESSOURCES ESSENTIELLES

→ Le droit à une humanité de proximité

La proposition législative complète — dossier juridique, proposition de résolution parlementaire et prototype de codification. Publié le 12 juillet 2026.

→ Le Mandat de Protection de Tous les Temps — télécharger le PDF

Le cadre concret pour organiser la continuité humaine autour d'une personne vulnérable, préparer les relais et nommer des personnes de confiance dans la durée.

→ La Paix de Tous les Temps — édition spéciale 80 ans de l'UDAF 68

Le livre avec la préface rédigée par l'UDAF 68 pour ses 80 ans.
Disponible sur Amazon. C'est dans cette préface que le lien entre la réflexion de l'UDAF et le corpus DEDIÎ est explicitement posé.

Sources — liens directs

→ *La Paix de Tous les Temps*, édition spéciale "80 ans de l'UDAF 68", juin 2026 — c'est dans cet ouvrage que figure la préface de l'UDAF 68 citant le Mandat de Protection de Tous les

Temps.

→ Le droit à une humanité de proximité — proposition juridique et politique, DEDIÎ, 12 juillet 2026.

→ Le Mandat de Protection de Tous les Temps v6 — PDF téléchargeable, DEDIÎ.

→ Dossier juridique — droit au cercle de personnes de confiance v5.6 — PDF téléchargeable, DEDIÎ.

→ dedici.org — corpus complet CC0, des centaines de ressources en accès libre.

UDAF du Haut-Rhin — Contribution "La Famille Sociale Étendue", proposition pour une réflexion stratégique au sein du réseau UNAF-UDAF, juin 2026.

Statut — Ce texte a été produit avec l'assistance d'une intelligence artificielle, sous la direction éditoriale de DEDIÎ. L'IA est programmée pour traiter les sujets sans parti pris ni dépendance commerciale. Le corpus DEDIÎ constitue la source principale de cette production. Document libre de droit · CC0.

journalistes.dedici.org — Plumes libres sur la solidarité Août 2026 · CC0 · dedici.org